

# le journal d'ATD Quart Monde

n°546 - avril 2024



Expulsion du squat de La Madrague,  
à Marseille, en octobre 2023.  
© François Philiponeau

## EXPULSIONS : PRÉVENIR LA SPIRALE INFERNALE

Avec la fin de la trêve hivernale le 31 mars, les expulsions locatives vont mettre à nouveau des milliers de personnes pauvres à la rue. Face à ces mesures, synonymes de violence sociale et d'aggravation des situations d'exclusion, il est indispensable pour les ménages les plus précaires de trouver des soutiens.

**À LIRE :** • LA BANQUE MONDIALE ET LE FMI S'INTÉRESSENT AUX DIMENSIONS CACHÉES DE LA PAUVRETÉ **P.3** • VIR PINTÓ MUÑOZ, « UN PIED À L'ONU, UN PIED DANS LES QUARTIERS » **P.8**

**N° 546**  
avril 2024 - 1€

**AGIR TOUS POUR LA DIGNITÉ.**  
"LÀ OÙ DES HOMMES SONT CONDAMNÉS À VIVRE DANS LA MISÈRE, LES DROITS DE L'HOMME SONT VIOLÉS. S'UNIR POUR LES FAIRE RESPECTER EST UN DEVOIR SACRÉ." J. WRÉSINSKI, FONDATEUR DU MOUVEMENT

## l'éditorial



**GEOFFREY RENIMEL**

Membre de la délégation nationale

### Fraternité exigeante

« Nous voulons vivre une fraternité exigeante, c'est-à-dire cultiver une attention à l'autre qui lui permette de donner ce qu'il a de beau en lui. » J'emprunte ces mots à un écrit d'un groupe de volontaires, il y a quelques années, et je les relie à une conversation récente avec l'équipe de volontaires de la maison de vacances familiales du Mouvement, à La Bise dans le Jura.

À la Bise, on cultive une attention à l'autre, une empathie, une bienveillance qui crée un moment de vivre ensemble fort, un moment de collectif et d'entraide. C'est un peu une mini-société idéale et ce qu'on y apprend, on voudrait que cela puisse inspirer toute la société. Les personnes marquées par une vie extrêmement difficile, faite d'exclusion et de précarité, qui y passent y trouvent une respiration, un soutien collectif sans être invasif. Ce contexte de fraternité exigeante permet à chacun de prendre confiance et de se révéler. Je pense par exemple à cette maman parfois dépassée par son fils et craignant qu'il ne soit placé de nouveau. Lors d'une crise de son fils, un autre adulte a pris le relais, sans remettre en cause son autorité parentale. D'un simple « t'inquiète, j'y vais », cette personne l'a apaisée et lui a signifié qu'ils étaient ensemble face à la situation. Quelques jours plus tard, une autre crise est survenue. Cette maman s'est sentie plus en confiance pour aller désamorcer les choses elle-même, et l'a fait de façon très créative !

Je ne compte plus le nombre de personnes qui sont passées à la Bise, vacanciers ou accueillants, et qui ont expérimenté cette fraternité exigeante. Toucher cet idéal de société l'espace de quelques jours est une puissante inspiration pour le reste de sa vie. Alors, qu'attendez-vous pour vous engager à la Bise ou ailleurs, dans ces lieux où chacun compte pour l'autre ? ■

**Contact :**  
labise@atd-quartmonde.org

### Bonnenouvelle!

#### → UN JEU QUI « REMET LES PENDULES À L'HEURE »

Le 3 février 2024, les Universités populaires Quart Monde d'Alsace et de Champagne-Ardenne avaient choisi comme thème « le climat change : comprendre et réagir ». En s'aidant du jeu « Coup de chaud sur les inégalités » conçu par ATD Quart Monde, les participants ont pu échanger sur leurs ressentis sur des périodes de canicule, comprendre le mécanisme des gaz à effet de serre et imaginer des actions individuelles ou collectives pour changer les choses. Raymonde Languet, militante Quart Monde de longue date, a dit : « Je suis venue à cette réunion, mais le climat, je m'en foutais en fait. Je ne voyais pas ce qu'il fallait qu'on fasse



pour le climat. Mais là, plus je comprends, plus je suis intéressée. Ça m'a remis les pendules à l'heure. Dans la vie de tous les jours, je ne m'inquiétais pas. Et puis là, je commence à me mettre des trucs dans la tête. ■

**Plus d'infos sur le jeu :** [departement.ecologie@atd-quartmonde.org](mailto:departement.ecologie@atd-quartmonde.org)

### Mauvaisenouvelle!

#### → TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE : LES EFFETS NÉGATIFS DE LA BAISSÉ DES MOYENS

Dans le cadre du projet Territoires zéro chômeur de longue durée, les effets négatifs de la baisse de la Contribution au développement de l'emploi (CDE), la subvention annuelle versée par l'État pour chaque emploi, se confirment. Pour compenser cette baisse, survenue en octobre 2023, les Entreprises à But d'Emploi doivent augmenter fortement leur productivité. Cela contraint certaines d'entre elles à ralentir, voire à geler, les embauches, à sélectionner à l'embauche les personnes jugées les plus productives au détriment des autres, à accroître la pression sur les salariés mettant à mal les plus fragiles. La CDE ne doit en aucun cas être réduite

unilatéralement si l'on veut que les territoires engagés dans le projet Territoires zéro chômeur de longue durée soient en mesure de tenir leur promesse du droit à l'emploi pour tous. Les 7 premières années d'expérimentation ont montré tous les bénéfices humains, économiques et environnementaux du projet. Territoires zéro chômeur de longue durée est, avec l'insertion par l'activité économique et le secteur de l'emploi protégé et adapté, la politique de création d'emplois la moins coûteuse de toutes celles en vigueur actuellement. Rien ne justifie de réduire ses moyens. ■

### LES CHIFFRES DU MOIS

# 508

jeunes perçoivent le RSA jeunes dans toute la France. La Gironde, département où le nombre d'allocataires est le plus élevé, en compte seulement 29. ■

# 14

associations, dont ATD Quart Monde, ont participé le 29 février au lancement de la concertation sur le droit à l'emploi, dans la suite de l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée. L'objectif est d'élaborer une loi permettant l'accès de toute personne volontaire à un emploi digne. Dans le cadre de cette concertation, cinq conférences territoriales vont être organisées au cours de l'année 2024 pour mettre en commun les enjeux et les questionnements. ■

**Un espace de contribution est également ouvert sur internet pour permettre à chacun de participer :**  
[WWW.DROITALEMPLLOI.FR](http://WWW.DROITALEMPLLOI.FR)



## L'ACTUALITÉ DE LA DYNAMIQUE JEUNESSE

Rejoignez-nous !

[f](#) [X](#) [i](#) [v](#) @ATDQM

### LE JOURNAL D'ATD QUART MONDE

Publication mensuelle d'ATD Quart Monde France,  
**Rédaction:** 63, rue Beaumarchais, 93100 Montreuil  
tél.: 01 42 46 81 95, [www.atd-quartmonde.fr](http://www.atd-quartmonde.fr)  
CPPAP: n° 1 224 H 79 275 ISSN 2495-2494  
Dépôt légal à parution. Reproduction interdite  
**Abonnements:** 10 € pour 11 nos/an  
secretariat.amis@atd-quartmonde.org  
tél.: 01 34 30 46 22  
Directrice de la publication: Marie-Aleth Grand  
Rédactrice en chef: Julie Clair-Robelet  
[lejournald@atd-quartmonde.org](mailto:lejournald@atd-quartmonde.org)  
Réalisation: Atelier Sioux - [atelier-sioux.com](http://atelier-sioux.com)  
Impression: SIEP (Bois-le-Roi)  
Papier 100 % recyclé



### CAP VERS L'ESPOIR ET LA JEUNESSE : L'ENGAGEMENT DES JEUNES POUR QUE ÇA CHANGE

« Ce que tu as raconté, ça me choque ». « Faut que ça s'arrête ». Une dizaine de jeunes délégués de 6 lieux de France s'est réunie les 10 et 11 février pour vivre un premier temps de réflexion contre la maltraitance institutionnelle, et se préparer à mobiliser les autres jeunes de leurs groupes. En effet, tous les jeunes de milieux différents engagés avec ATD Quart Monde en France sont appelés à se retrouver en groupes pour partager leurs expériences, puis à se rassembler toutes et tous le dernier week-end de juin à Méry-sur-Oise. Les délégués réunis en février ont trouvé un nom pour cette rencontre nationale de jeunes : « Cap vers l'espoir et la jeunesse ! » ■ MARTIN DEVILLE

## À SAVOIR

### UN NOUVEL OUTIL D'ÉLABORATION ET D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Dans le cadre de la conférence organisée à Washington, Xavier Godinot, directeur de recherche à ATD Quart Monde, et Olivier De Schutter, rapporteur spécial des Nations unies sur l'extrême pauvreté et les droits humains, ont présenté un outil d'évaluation des politiques : l'IDEEP, « *Outil inclusif et délibératif pour l'élaboration et l'évaluation des programmes et des politiques.* »

Il a « *pour but de traduire en actions l'étude internationale sur les dimensions cachées de la pauvreté, élaborée avec l'université d'Oxford. L'IDEEP est destiné non pas à remplacer les outils existants, mais à les compléter.* ». Pour ATD Quart Monde, les politiques en direction des plus pauvres doivent être élaborées et évaluées avec eux, « *une simple consultation des personnes concernées n'est pas suffisante, explique Xavier Godinot, il faut une approche délibérative.* »

Pour sa construction, cet outil s'est appuyé sur la pratique du Croisement des savoirs, en France notamment, avec un travail sur l'évaluation du RSA. Il doit aujourd'hui « *être testé, il faut le faire connaître. Il doit nous permettre de transformer la recherche sur les dimensions cachées en projets concrets.* ». La balle est dans le camp des institutions financières internationales pour imaginer des projets pilotes et mettre en œuvre ce nouvel instrument au service de l'éradication de la misère. Une version française de l'IDEEP est en cours de traduction. ■



## La Banque Mondiale et le FMI s'intéressent aux dimensions cachées de la pauvreté

↑ Événement à la Banque Mondiale à Washington le 15 février.

© Andrés Sanin

Le 15 février dernier, des délégations d'ATD Quart Monde de Bolivie, de Tanzanie, de Grande-Bretagne et des États-Unis, qui ont travaillé sur la recherche participative des dimensions cachées de la pauvreté, se sont retrouvées à Washington au siège de la Banque mondiale, pour témoigner de l'urgence à repenser les politiques de lutte contre la pauvreté.

« **Q**ue savez-vous de la pauvreté au-delà des problèmes de revenus ? » Le ton est donné : Maryann Broxton, militante américaine d'ATD Quart Monde, à la tribune, s'adresse aux experts de la Banque mondiale et du FMI (Fonds monétaire international). Maryann Broxton a participé à la recherche sur les dimensions cachées de la pauvreté menée en collaboration avec l'université d'Oxford. « *Les politiques de lutte contre la pauvreté sont construites sans aucun contact avec les personnes pauvres* », constate-t-elle. Durant toute la matinée, les interventions des universitaires, praticiens et personnes ayant une expérience directe de la pauvreté se complètent. Et toujours les mêmes mots : déshumanisation liée à la pauvreté, contributions des plus pauvres ignorées par la société, dépossession du pouvoir d'agir...

Esther Duflo, prix Nobel d'économie, participe à cette conférence. En visio depuis Paris, la chercheuse s'indigne : « *les inégalités dans le monde continuent, car les programmes de réduction*

*de la pauvreté n'ont pas pris en compte les personnes directement concernées.* Or, selon Esther Duflo, pour lutter contre la pauvreté il faut inclure dans les politiques publiques « *le respect* » (éviter les programmes punitifs qui peuvent exclure les plus vulnérables), « *la confiance* » (arrêter de prendre les pauvres pour des profiteurs), « *et l'inclusion* » (pour éviter le non accès aux droits) : un soutien direct à ATD Quart Monde, dont elle salue la campagne contre les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté.

### DONNER AUX GENS LE RÔLE D'ACTEURS DE CHANGEMENT

La responsabilité de la Banque mondiale et du FMI n'est pas éludée : « *je suis frappé par le nombre d'erreurs que l'on aurait pu éviter si l'on avait associé dès le départ les plus pauvres dans l'élaboration des politiques* », lance Olivier De Schutter, rapporteur spécial des Nations unies sur l'extrême pauvreté et les droits humains. « *C'est difficile et coûteux d'impliquer directement les gens, mais les avantages sont énormes.* »

Pour Martin Kalisa, membre de la délégation générale d'ATD Quart Monde, il n'y a plus de temps à perdre. Il invite les institutions financières internationales à changer d'approche. « *Pour concevoir des politiques d'éradication de la pauvreté efficaces, il faut des fondations solides sinon ça ne marchera pas, quel que soit l'argent dépensé.* » Pour cela, « *il faut mesurer la pauvreté dans toutes ses dimensions, complexes et dissimulées.* » Martin Kalisa espère un engagement concret au sein du FMI et de la Banque mondiale via de nouveaux outils (voir encadré).

La directrice du département de la stratégie des politiques et de l'évaluation du FMI reconnaît en conclusion : « *nous avons un vrai défi à relever, car nous n'avons plus le choix face aux différents chocs qui touchent tout particulièrement les plus pauvres.* » Première victoire concrète : la Banque mondiale a demandé à ATD Quart Monde de réfléchir à une formation au Croisement des savoirs pour son personnel dans des projets de recherche. ■

## 8 AGENDA

### 19-21 avril

Envie d'être acteur de la transformation de la société, de vous engager avec d'autres pour faire bouger les choses, dans une expérience de vie simple ? Le volontariat permanent à ATD Quart Monde est peut-être fait pour vous : rejoignez-nous et participez à un week-end de découverte du volontariat du 19 au 21 avril à Méry-sur-Oise. **Pour vous inscrire ou pour plus d'informations : [info.volontariat@atd-quartmonde.org](mailto:info.volontariat@atd-quartmonde.org)**

### 25 mai

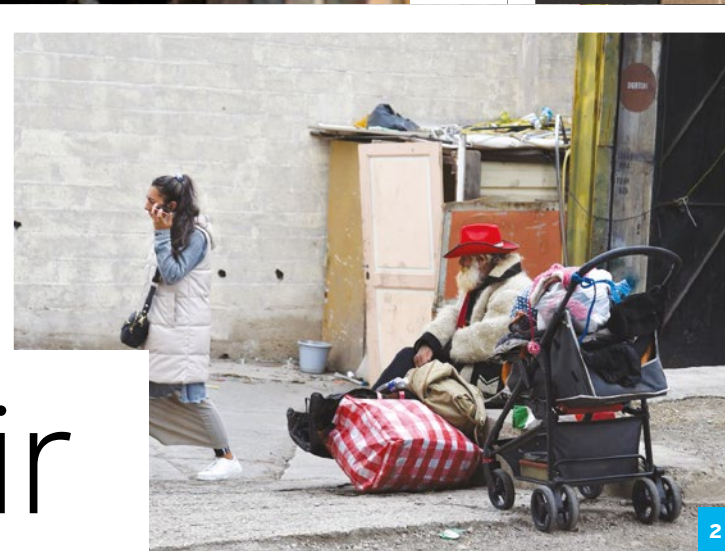
L'assemblée générale d'ATD Quart Monde aura lieu cette année à Paris, dans les locaux de la Ligue de l'enseignement, 6 avenue Maurice Ravel, dans le 12<sup>e</sup> arrondissement. Venez nombreux pour revivre ensemble tous les événements marquants de 2023 et réfléchir aux défis pour les prochains mois. **Inscription obligatoire. Retransmission en direct sur Youtube à partir de 10h.**

### 9-15 juin

ATD Quart Monde organise un chantier jeunes à la maison de vacances familiales de La Bise, dans le Jura, pour les 18-30 ans. Une occasion de rencontrer d'autres jeunes, de participer à des travaux de rénovation de la maison et de son jardin et de mieux connaître ATD Quart Monde. **Contact : [chantiers.jeunes@atd-quartmonde.org](mailto:chantiers.jeunes@atd-quartmonde.org)**

### 10-15 juin

ATD Quart Monde organise une semaine de chantier partagé au Centre international du Mouvement ATD Quart Monde à Méry-sur-Oise. Une occasion de mieux connaître le Mouvement en allant contribuer à la rénovation et l'embellissement du Centre international. **Contact : [arrierepays@atd-quartmonde.org](mailto:arrierepays@atd-quartmonde.org)**



## Expulsions : prévenir la spirale infernale

Avec la fin de la trêve hivernale le 31 mars, les expulsions locatives vont mettre des milliers de personnes en situation de pauvreté à la rue. Selon la Fondation Abbé Pierre, ces expulsions ont battu un record historique en 2022 et la loi Kasbarian de juillet 2023, du nom du nouveau ministre du Logement, accélère les procédures d'expulsion en cas de loyers impayés. Dans ce contexte plus insoluble que jamais pour les ménages les plus vulnérables, il est indispensable de trouver des soutiens.

« Personne jusque-là ne nous avait informés sur nos droits. Je ne savais pas que j'aurais pu faire un recours auprès de la Banque de France. »

En 2022, 17 500 expulsions locatives ont été réalisées avec l'intervention des forces de police. Pour la Fondation Abbé Pierre, en 20 ans, la hausse est de 230%, sans parler de toutes les familles, sous le coup d'une injonction à partir, qui s'en vont avant l'expulsion manu militari. Et on est encore loin des chiffres exacts car, depuis 2019, les tribunaux ne fournissent plus le nombre de commandements à quitter les lieux et les décisions d'expulsions.

« L'inflation, la hausse des prix de l'énergie, la baisse des APL ont multiplié les cas de surendettements locatifs », explique Michel Platzer du département Logement d'ATD Quart Monde. « et ont poussé des familles entières à la rue, faute de logements sociaux et de places d'hébergement d'urgence en nombre suffisant ». « Tout cela en toute illégalité », précise Isabelle Toulemonde, responsable du département Droits de l'homme et justice à ATD Quart Monde. En cas d'expulsion, la loi enjoint l'État de reloger en urgence les ménages reconnus DALO (Droit au Logement Opposable) depuis longtemps. La France a même été condamnée

en 2013 par un arrêt de la Cour Européenne des droits de l'Homme, dit arrêt Winterstein (voir encadré). Or dans les faits, même les personnes considérées comme vulnérables (familles avec jeunes enfants, personnes âgées...) se retrouvent souvent à la rue après une expulsion.

### UNE VIE CHAMBOULÉE

C'est ce qui s'est passé pour Souhalia\* et sa famille en 2017. « Le jour J, à 7h30 du matin on a reçu un coup de fil, les huissiers étaient là avec deux policiers. On avait confié les enfants à une voisine pour les protéger du traumatisme. On avait eu 3 jours pour vider notre appartement. Ce jour-là, j'ai cru que ma vie était finie. » Souhalia a la voix qui tremble encore lorsqu'elle évoque ce jour de 2017 où elle, son mari et leurs quatre enfants ont été expulsés suite à un lourd impayé de crédit. Durant 10 ans, ils avaient économisé, mois après mois, difficilement parfois, pour pouvoir honorer le crédit de l'appartement. Puis arrive une grossesse compliquée, un bébé prématuré, la mère et l'enfant hospitalisés des mois, le père licencié pour faute lourde : une vie chamboulée. « On a perdu pied », raconte Souhalia.

« Pendant tous ces mois, on a oublié les factures, on n'ouvrait plus le courrier, les dettes se sont accumulées, on n'a plus remboursé le crédit. » Fin 2016, la banque annonce la saisie de l'appartement. Le processus de l'expulsion est lancé. « Nous avons passé une semaine chez nos voisins, puis on s'est réfugié dans notre voiture, à 6 avec un enfant malade sous oxygène. On est resté un mois comme ça. Je lavais les enfants dans les toilettes publiques et aux fontaines des parcs. Les deux grands ont continué à aller à l'école. »

### « PERSONNE NE NOUS AVAIT INFORMÉS DE NOS DROITS »

Souhalia et sa famille ont vécu à l'hôtel pendant quelques mois, puis ont tenté un retour en Tunisie, son pays natal, avant de revenir en France. L'intervention d'une assistante sociale va enfin leur permettre d'obtenir un hébergement d'urgence, puis de faire une demande de logement social et une demande DALO. « Personne jusque-là ne nous avait informés sur nos droits. Je ne savais pas que j'aurais pu faire un recours auprès de la Banque de France pour une procédure de surendettement, on ne nous a rien dit au moment de l'expulsion. »

1. Expulsion en Ile-de-France en 2006 2. Expulsion du squat de La Madrague à Marseille 3. Un hôtel social à Paris © François Philponeau



3

## ARRÊT WINTERSTEIN

En 2013, la Cour européenne des droits de l'Homme, saisie par 25 personnes expulsées d'un terrain situé à Herblay dans le Val d'Oise et le Mouvement ATD Quart Monde, a condamné la France en estimant que l'État n'avait pas pris en compte les atteintes à la vie familiale et qu'aucune solution de logement n'avait été recherchée. La Cour avait alors rappelé que « *la perte d'un logement est une atteinte des plus graves au droit au respect du domicile* ». Cet arrêt peut être utilisé devant la justice par les personnes en grande précarité qui sont menacées d'expulsion, au stade de la prévention ou devant le tribunal. ■

## ATD QUART MONDE CONTESTE UN DÉCRET SCANDALEUX

Dans un décret publié en juillet 2023, le gouvernement autorise la location de locaux jugés jusqu'alors indécentes et insalubres et donc interdits à l'habitation. Des logements en sous-sol d'1 m80 sous plafond, de moins de 2 m de large ou encore avec une salle d'eau à 30 m de distance, et donc potentiellement dans un autre bâtiment, peuvent donc désormais être loués. L'association Droit au logement a fait un recours devant le Conseil d'État pour obtenir l'annulation de ce texte. ATD Quart Monde, comme la Fondation Abbé Pierre et le Secours Catholique, ont décidé de soutenir ce recours pour défendre le droit à un logement décent. ■

► Les témoignages sont nombreux de familles qui, sous le poids de la honte, la peur du jugement, de l'intrusion dans leur vie privée, des difficultés financières et sociales qui s'accumulent, mais aussi du manque d'informations, se replient sur elles-mêmes, n'ouvrent plus les courriers, ne répondent pas aux travailleurs sociaux, convaincues de n'avoir aucun recours.

La loi prévoit l'accompagnement des locataires en difficulté. Des CCAPEX, commissions de coordination des actions de prévention des expulsions, existent dans chaque département avec un objectif, « *essayer d'éviter les expulsions qui sont toujours un échec* », selon Benoît Linot de

la Dihal, la délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement. La Fondation Abbé Pierre a mis en place une plateforme « *Allô Prévention Expulsion* » (tel 0810 001 505), où des juristes et des bénévoles informent et orientent les familles. Les services sociaux des UDAF (Unions départementales des associations familiales) travaillent dans le même sens. Il faut au plus vite, reprendre contact avec un travailleur social, toujours montrer sa bonne foi en informant le bailleur de ses difficultés financières, reprendre dès que possible le paiement du loyer, se rendre à l'audience judiciaire, car cela devient un impératif pour bénéficier d'une décision du juge de maintien dans le logement, déposer un dossier de

surendettement à la banque de France, remplir un dossier DALO... Le département Droits de l'homme et justice d'ATD Quart Monde est là pour aider à accompagner dans les moments difficiles de la procédure.

Aujourd'hui, Souhalia est presque sortie d'affaire. Son mari a retrouvé un travail, son aîné est au lycée, son enfant malade va mieux. Désormais mère de cinq enfants, elle se projette dans l'avenir avec une existence stable dans un logement social, mais cette étape de vie restera à jamais un traumatisme. « *On doit prévenir les gens de ne pas rester seuls dans cette situation, même si on a peur, même si on a honte. C'est comme ça qu'on peut s'en sortir.* » ■ \* le prénom a été modifié.

# Expulsions : oser demander de l'aide

Au Centre de promotion familiale de Noisy-le-Grand, ATD Quart Monde pratique l'accompagnement des locataires pour éviter les risques d'expulsions.

**A**nne Lequenne, Christophe Gérardet et Jean Cantin animent le Centre de promotion familiale de Noisy-le-Grand. Ce centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) est atypique : ici, les résidents qui viennent de la rue ou d'hôtels sociaux peuvent rester le temps nécessaire avant de rejoindre un logement social et les locataires sont accompagnés socialement. « *À Noisy, on fait de la prévention d'expulsion* », explique Christophe Gérardet. « *Quand on a connaissance, par le bailleur, qu'une famille hébergée dans notre CHRS commence à accumuler des impayés de loyers, on intervient rapidement pour éviter que la dette engloutisse les locataires.* » « *On cherche à comprendre les raisons de ces impayés, car l'exclusion sociale brouille tous les réflexes : payer son loyer chaque mois, faire un virement, utiliser les outils numériques...*

*plus rien n'est évident* », confirme Jean Cantin. Tous les partenaires sociaux le notent : en cas de difficulté de paiement du loyer, le premier réflexe est de se replier sur soi et le cercle infernal s'enclenche... La dette gonfle, les aides au logement sont suspendues et le processus d'expulsion se met en marche. Or, la solution est d'oser en parler au bailleur et demander de l'aide : plus on intervient tôt plus rapide sera la solution. Mais la démarche doit partir de la famille. « *On est là pour les aider à ne plus être victime et à apprendre à reprendre leur vie en main, mais on n'est pas une assurance tout risque et si on ne parvient pas à dialoguer avec le locataire, la procédure d'expulsion suit son cours malgré nous* », soulignent Christophe et Jean. Au Centre de promotion familiale de Noisy-le-Grand, l'accompagnement social se prolonge jusqu'au bout, ce qui a permis depuis des années d'éviter les expulsions. ■

“ *En cas de difficulté, le premier réflexe est de se replier sur soi.* ”



Anne Lequenne, Christophe Gérardet et Jean Cantin au Centre de promotion familiale de Noisy-le-Grand ©ATD Quart Monde

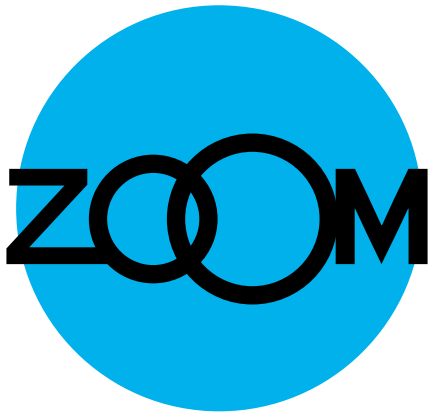
## Alerte sur un système qui discrimine les plus pauvres

**La France reconnaît à toute personne un droit « à un niveau de vie suffisant [...] y compris un logement suffisant »**

(article 11 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels).

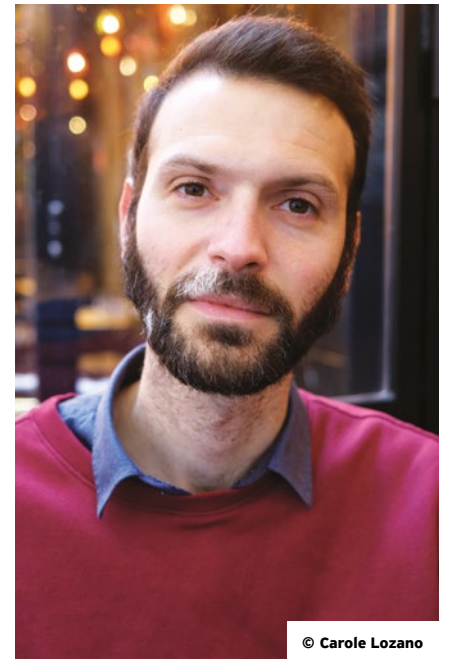
**Q**u'en est-il de la mise en oeuvre de ce droit dans notre pays ? La Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, qui conseille le gouvernement en matière de droits humains, prépare actuellement un avis sur le droit au logement : Florence Gheorghin et Isabelle Toulemonde, qui y représentent ATD Quart Monde, alertent sur un système qui discrimine les plus pauvres. Les statistiques montrent par exemple que les demandeurs de logement social dont le revenu est inférieur à 500 € ont moins

de chances que les autres de voir leur demande aboutir. L'accès au logement a été progressivement déconnecté des droits humains fondamentaux, pour privilégier son aspect marchand : le prix des logements a augmenté de 260% en Île-de-France entre 2001 et 2020, tandis que le revenu disponible brut par ménage n'a augmenté que de 29%. Parmi les propositions, ATD Quart Monde suggère l'expérimentation de la quittance de loyer adaptée aux ressources, ce qui contribuerait à lutter contre les expulsions. ■



## INTERVIEW

# Procédure d'expulsion : le « tri social » entre la « bonne » et la « mauvaise » pauvreté



© Carole Lozano

**La mise en place de la loi Kasbarian (dite « loi anti-squat ») va-t-elle accélérer le rythme des expulsions ?**

Je pense que c'est la loi la plus odieuse et la plus scélérate prise contre les pauvres et les mal-logés, depuis très longtemps. C'est pour cette raison qu'elle a suscité une telle unanimité contre elle, de la part de toutes les associations de lutte contre la pauvreté et le mal-logement, jusqu'à la Défenseure des droits et même jusqu'à l'ONU. Elle vient aggraver les sanctions pénales contre les squatteurs au motif que ceux-ci occuperaient des domiciles principaux, meublés ou occupés par des habitants, ce qui n'est jamais le cas. Et elle aggrave le déséquilibre des droits entre les propriétaires-bailleurs et les personnes endettées.

**Peut-on espérer que ce texte donnera confiance aux propriétaires bailleurs, qui mettront alors davantage de biens en location ?**

Non, c'est une illusion. Cette loi, odieuse dans ses intentions, sera inefficace dans ses conséquences : elle fait miroiter aux propriétaires bailleurs la perspective d'expulsions plus faciles. Mais comme les moyens alloués à la Justice, aux préfectures et aux services de police ne vont pas augmenter, elle ne fera qu'engorger un peu plus la file d'attente devant les tribunaux, les préfectures ou les commissariats pour obtenir une expulsion. C'est une fausse promesse. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ISABELLE MOTROT

**À LIRE**

**De gré ou de force - Comment l'État expulse les pauvres**

CAMILLE FRANÇOIS, ÉDITIONS LA DÉCOUVERTE, 240P. ■

### LOI KASBARIAN : DES MAL-LOGÉS TOUJOURS PLUS ABANDONNÉS

En cherchant à protéger les propriétaires contre l'occupation illicite, cette loi votée fin juillet 2023 risque d'accroître les expulsions. Elle réduit en effet les délais qui permettent aux locataires et aux bailleurs de trouver un arrangement à l'amiable pour éviter l'expulsion : les délais passent de 2 mois à 6 semaines. Elle interdit au juge de décider des délais pour un échéancier de paiement. La loi prévoit également un délit pénal et 7 500 euros d'amende si les locataires condamnés à l'expulsion ne partent pas d'eux-mêmes et attendent l'intervention des forces de l'ordre. Pour ATD Quart Monde, « en plus d'être incohérente avec les intentions affichées par le gouvernement en matière de prévention des expulsions, l'adoption de cette loi socialement brutale est la promesse d'un accroissement considérable du nombre de personnes sans domicile ». Les décrets d'application sont attendus pour le second semestre 2024. ■

On compte 4,2 millions de personnes mal logées ou sans logement personnel, en France, aujourd'hui. À cette crise préoccupante, l'État répond par des mesures sévères envers les plus pauvres, celles et ceux qui n'ont plus les moyens de payer leurs loyers. Dans son livre *De gré et de force, comment l'État expulse les pauvres*, le sociologue Camille François montre et démonte le processus de l'expulsion.

**Vous expliquez dans votre ouvrage pourquoi, alors que le nombre de procès intentés pour non-paiement des loyers reste relativement stable, celui des expulsions est en hausse. Une volonté politique ?**

En effet, l'une des causes fondamentales de l'augmentation des expulsions est à chercher non pas du côté du nombre de locataires en dette, ou de la propension des propriétaires à aller en justice, mais bien du côté de l'État. Globalement, en France, on compte environ chaque année 150 000 procès d'expulsions pour cause de dettes de loyer. Or il faut savoir que lorsque les propriétaires obtiennent une décision judiciaire d'expulsion, l'État dispose d'un certain temps pour la faire appliquer. Passé ce délai, ces propriétaires sont en droit de lui demander des indemnités. Auparavant, il y avait de nombreux dossiers en attente, pour lesquels l'État accordait des sursis. Cela entraînait des indemnités pour lesquelles, chaque année, une enveloppe était prévue. Mais au tournant des années 2010, le ministère de l'Intérieur a décidé de la réduire, et donc d'expulser plus souvent et plus rapidement.

**Ce nouveau processus est plus violent, mais il permet à l'État de faire des économies ?**

Non, car dans les faits on réalise des économies sur le volet de l'indemnisation des propriétaires bailleurs, mais les expulsions elles-mêmes entraînent des dépenses. Au final, le ministère de l'Intérieur fait des économies de bout de chandelle sur un budget, tandis qu'à l'autre bout du spectre les collectivités territoriales ou d'autres services de l'État dépensent davantage,

pour s'occuper des familles qui appellent le 115, ou pour augmenter les subventions des associations qui gèrent l'hébergement d'urgence et notamment payent les hôtels sociaux. Et quand on voit le prix de ces hôtels, rapporté à leur état de décence - ou plutôt d'indécence - on peut s'interroger sur les raisons qui ont guidé la décision de multiplier les expulsions.

**Vous démontrez aussi qu'il existe certaines formes de discriminations institutionnelles dans ce domaine. Lesquelles ?**

Toutes les familles ou les personnes qui sont dans cette situation ne vont pas connaître la même destinée, certaines parviendront à conserver leur logement alors que d'autres seront mises à la rue. J'ai essayé de montrer que ces inégalités de destin entre les familles sont la conséquence d'inégalités de traitement par les institutions. Et que c'est lors de la procédure d'expulsion que se fabrique la frontière sociale et la frontière morale entre la « bonne » et la « mauvaise » pauvreté, au sein des institutions.

À partir de l'analyse statistique des décisions de justice ou administratives d'expulsion, je montre tous les critères que ces institutions vont mobiliser pour faire le tri social, entre les pauvres qui sont jugés « dignes » de conserver leur logement et ceux qui « méritent » d'être mis à la rue. Par exemple, un allocataire endetté qui est au chômage fait face à une double peine : il est jugé comme étant moins en capacité de rembourser ses dettes, ce qui est logique, mais il est également jugé sur son « incapacité » à trouver un emploi, à montrer les signes de sa bonne volonté de s'en sortir. On le soupçonne plus ou moins systématiquement « d'assistance abusive ».



Manifestation contre la loi Kasbarian devant le Sénat en janvier 2023. © ATD Quart Monde

## À VOIR

La chronique de  
**Bella Lehmann-Berdugo**



### LA BASE

Vadim Dumesh. Documentaire. France. 3 avril  
Reléguée à l'arrière de l'aéroport de Roissy, la Base des chauffeurs de taxis à l'ancienne est une ville en soi. Entre une mini-mosquée à ciel ouvert, un potager, des tables de ping-pong et vélos d'appartement, un self-service, on discute, on se serre les coudes, on joue de la guitare ou aux échecs, nuit et jour. On lit, on se filme, en attendant d'être aiguillé vers les terminaux. On y est même démarché par Uber. Une micro-société multiculturelle, multiethnique, polyglotte, s'invente en bonne intelligence en apparence. Des toilettes sont taguées de slogans antisémites. Les liens anciens informels survivront-ils au récent déménagement ? Tant que la manne d'acier volera au-dessus de leurs têtes. ■



### MADAME HOFMANN

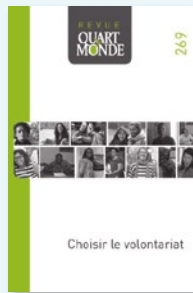
Sébastien Lifshitz. Documentaire. France. 10 avril  
À l'hôpital Nord de Marseille, portrait intime de Sylvie, cadre infirmière en oncologie, lumineuse femme de tête et de cœur. Au bord de la retraite, après quarante ans de service, elle se montre pragmatique, empathique, attentive à son personnel, aux malades, à sa famille. Et elle dans tout ça ? ■



### SALEM

Jean-Bernard Marlin. Fiction. France. 24 avril  
Au milieu des barres d'immeubles de Marseille, Djibril, jeune Comorien du quartier des Sauterelles, aime Camilla, gitane du quartier adverse des Grillons. Elle attend un enfant, veut le garder. Les chefs de gang s'en mêlent, tout s'embrase, la violence envahit l'écran. Des morts, des vengeances, des prophéties basculent dans la tragédie mi-grecque mi-shakespeareienne, la musique aidant. Les acteurs, tous non professionnels, se donnent à fond d'autant qu'ils gardent leur propre langage. Après un premier temps alerte, montage serré, la seconde partie souffre de velléités de fantastique, métaphysique, apocalyptique, difficiles à suivre. Restent des êtres pleins de vie, trop vite piégés. ■

## À LIRE AUX ÉDITIONS QUART MONDE



**REVUE QUART MONDE,  
CHOISIR LE VOLONTARIAT**  
ÉDITIONS QUART MONDE, N°269, 64P., 10€

Né en 1964 dans le camp des sans-logis de Noisy-le-Grand, le volontariat permanent du Mouvement ATD Quart Monde se fonde sur « *la conviction que dans les zones de pauvreté excessive, nous ne pouvons plus nous abstenir d'investir le meilleur de nous-mêmes, à savoir des hommes et des femmes qui n'abandonnent pas une population au bout d'un ou deux ans de coopération technique, mais qui offrent leur personne pour de nombreuses années* », expliquait le fondateur d'ATD Quart Monde, Joseph Wresinski, lors d'une conférence aux Nations unies à New York en 1985.

En 2024, face aux évolutions des sociétés, aux défis environnementaux, à la dimension toujours plus internationale du Mouvement, des jeunes de toutes nationalités, origines, croyances et orientations sexuelles restent attirés par cet engagement radical. Au nombre de 350 environ, percevant un salaire modeste, ils et elles veulent expérimenter, à temps plein et dans la durée, une société plus égalitaire, notamment au niveau du partage des savoirs et du pouvoir. Un choix audacieux aux côtés des plus démunis, en prise directe avec les questionnements actuels, et une véritable source de transformations personnelles et collectives vers un monde sans exclusion. ■



**Ce numéro est exceptionnellement disponible gratuitement en entier dès maintenant sur le site internet [WWW.REVUE-QUARTMONDE.ORG](http://WWW.REVUE-QUARTMONDE.ORG)**

### APPEL À TEXTES

## À vos stylos !

Les Éditions Quart Monde vous invitent à écrire un court texte de fiction sur le thème d'une société future construite avec toutes et tous.

Dans le cadre des orientations prises par ATD Quart Monde pour construire ensemble une seule justice sociale et environnementale, les Éditions Quart Monde lancent un appel à nouvelles qui se concrétisera par un recueil collectif écrit par des membres d'ATD Quart Monde et toute personne intéressée par l'écriture.

Attention, le texte devra répondre à des consignes précises que vous retrouverez sur le site. Les Éditions Quart Monde se sont par exemple amusées à glisser des mots que la nouvelle devra obligatoirement comporter. Vous devrez envoyer votre texte et une courte présentation du ou des auteurs et autrices de 3-4 lignes avant le 01/09/2024, minuit, à l'adresse suivante : [nouvelles@atd-quartmonde.org](mailto:nouvelles@atd-quartmonde.org)



**Retrouvez toutes les consignes (taille du texte, les mots à intégrer dans la nouvelle et la phrase de Joseph Wresinski qui doit servir d'exergue à l'ouvrage) sur notre site internet : [ATD-QUARTMONDE.FR](http://ATD-QUARTMONDE.FR)**



FAIRE VIVRE LE JOURNAL  
D'ATD QUART MONDE  
**C'EST... S'ABONNER !**

Le mensuel du Mouvement ATD Quart Monde en France donne la parole à ceux que l'on n'entend jamais. En vous abonnant, vous permettez à une personne de le recevoir gratuitement.

**BON DE COMMANDE**

→ **COMMANDEZ SUR**  
[WWW.EDITIONSQUARTMONDE.ORG](http://WWW.EDITIONSQUARTMONDE.ORG)

Je m'abonne :  
 au *Journal d'ATD Quart Monde* (11 n°/an).  
10 € ou plus : ..... €  
 à la *Revue Quart Monde* (4 n°/an).  
32 € ou plus : ..... €

Je commande : NBRE/TOTAL  
 Revue Quart Monde n°269 10 €  
...../.....€

+ Frais de port :  
pour 1 exemplaire – 4 € ..... €  
pour 2 exemplaires et plus – 7 € ..... €  
ou ce que vous pouvez. .... €

**TOTAL DE LA COMMANDE ..... €**

ENVOYEZ VOTRE CHÈQUE uniquement pour les abonnements et livres ci-dessus, à l'ordre de ATD QUART MONDE, 12, rue Pasteur 95480 Pierrelaye, accompagné du bulletin en bas.

## JE SOUTIENS ATD QUART MONDE DANS LA DURÉE

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier le montant correspondant à mon soutien régulier à ATD.

Chaque mois, je choisis de donner ..... €  
 J'adhère à ATD Quart Monde  
Vous signifierez ainsi votre adhésion aux valeurs et aux engagements d'ATD Quart Monde, vous contribuerez à augmenter sa visibilité et pourrez voter à l'assemblée générale.

Fait à ..... le .....  
Signature

Envoyez ce mandat de prélèvement SEPA accompagné d'un RIB à ATD Quart Monde, 12 rue Pasteur 95480 Pierrelaye, 01.34.30.46.22. Sauf avis de votre part, le reçu fiscal vous sera envoyé annuellement en janvier pour tout don supérieur à 8 euros.

**Bénéficiaire** Fondation ATD Quart Monde  
63, rue Beaumarchais 93100 Montreuil.  
**Identifiant créancier SEPA** : FR19 ZZZ 427.147

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Fondation ATD à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de la Fondation ATD. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document disponible que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Les informations recueillies sont enregistrées par ATD Quart Monde dans une base de données sécurisées. Ni vendues, ni échangées, ni communiquées, elles sont réservées à son usage exclusif à des fins de gestion interne, de réponse à vos besoins et d'appel à votre générosité. Vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant et demander leur rectification ou leur suppression en contactant le Secrétariat des Amis (12 Rue Pasteur - 95480 Pierrelaye). Sans demande de suppression, elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités précitées.

M., M<sup>me</sup> .....  
Adresse .....  
E-mail .....  
année de Naissance .....





© Vir Pintó Muñoz

## VIR PINTÓ MUÑOZ

# « Un pied à l'ONU, un pied dans les quartiers »

À 24 ans, Vir Pintó Muñoz se bat pour que les décisions prises par les institutions internationales ne soient plus si éloignées des réalités de vie des personnes les plus pauvres.

Vir Pintó Muñoz est capable d'entamer une conversation en espagnol, sa langue natale, de la continuer en français et de la finir en anglais. Elle peut également commencer sa journée dans le Palais des Nations, siège de l'Organisation des Nations Unies à Genève, et la finir par une rencontre avec une jeune militante Quart Monde qu'elle accompagne. La diversité ne lui fait pas peur et elle semble avoir une soif insatiable de découvertes.

“ C'est magique de voir comment le parcours de vie d'une jeune fille a pu être changé.”

Dès l'âge de 16 ans, elle participe à un très grand nombre d'activités proposées par ATD Quart Monde à Madrid : Festivals des savoirs et des arts, Bibliothèques de rue, Universités populaires Quart Monde. Puis elle prend la responsabilité de l'action avec les jeunes du Mouvement dans la capitale espagnole. Tout en préparant un double diplôme en relations internationales et sciences politiques, elle approfondit sa connaissance du Mouvement, notamment en se formant au Croisement des savoirs et des pratiques en Amérique Latine.

Elle découvre ainsi cette démarche permettant un dialogue entre le savoir issu de l'expérience de vie des personnes qui connaissent la pauvreté et les savoirs scientifiques et professionnels. Plus elle multiplie les rencontres, plus elle sent au fond d'elle une envie toujours plus grande de « découvrir les réalités du Mouvement ».

### UN ÉVÉNEMENT MARQUANT

En 2020, elle accompagne un groupe d'adolescents de Madrid, membres d'ATD Quart Monde, pour un voyage à Paris. Lors d'une visite au Centre international du Mouvement, à Méry-sur-Oise, elle vit un moment fort qui l'incite ensuite à s'engager davantage. Lorsque l'une des adolescentes, Paula, fille de militante Quart Monde en Espagne, se présente, une volontaire permanente s'exclame : « je connais bien ta mère, c'est une des femmes les plus impressionnantes que j'ai connues ».

Paula, qui vit alors dans une situation compliquée et éprouve des difficultés à trouver sa place dans la société, est extrêmement émue de savoir qu'à des milliers de kilomètres de chez elle, des personnes sont fières de connaître sa mère et qu'il y a même des photos d'elle. « Elle a découvert que ce que nous faisons à Madrid avait de l'importance bien au-delà de ce qu'elle croyait et c'était très beau. Aujourd'hui, elle a presque 18 ans et elle a repris avec force le combat de sa mère à Madrid. C'est magique de voir comment le parcours de vie d'une jeune fille a pu être changé », constate Vir Pintó Muñoz.

L'idée de s'engager dans le volontariat lui fait de plus en plus envie, mais aussi un peu peur. « Je ne connaissais alors que des volontaires qui étaient là depuis au moins 20 ans, qui avaient voyagé dans de nombreux pays et construit leur vie autour de cet engagement.

Moi, je n'étais pas prête à projeter toute ma vie loin de Madrid, où j'ai toujours vécu ». Mais elle comprend peu à peu que « les chemins du volontariat sont divers », que ce sera une étape de plus pour elle dans sa découverte d'ATD Quart Monde, mais pas forcément la dernière.

Alors, en septembre 2022, elle saute le pas et quitte Madrid pour rejoindre l'équipe de représentation d'ATD Quart Monde à l'Organisation des Nations Unies, à Genève. Elle insiste pour mener également des actions avec l'équipe locale. « Dans mes études, j'ai beaucoup appris comment les institutions fonctionnent et prennent des décisions en étant souvent très éloignées de la réalité et surtout du quotidien des personnes les plus pauvres. Pour moi, ce n'était pas possible d'être à l'ONU à 22 ans, sans avoir une proximité avec les familles en situation de pauvreté, un pied dans les quartiers », explique-t-elle.

### « NOUS NE PARLONS PAS DE STATISTIQUES »

Au quotidien, elle participe à l'élaboration de rapports sur la violation des droits humains dans différents pays du monde. Elle travaille avec les équipes locales pour montrer comment les droits des personnes les plus pauvres sont violés et donner des exemples concrets au Conseil des droits de l'Homme, chargé de formuler des recommandations pour faire appliquer les lois. Elle se bat pour que les plus pauvres soient représentés dans les différentes instances de l'ONU, dans les négociations et dans les textes. « Nous essayons de montrer que nous ne parlons pas de statistiques, mais de la réalité très précise des personnes qui sont proches de nous, partout dans le monde. »

Elle porte également le message d'ATD Quart Monde autour des questions environ-

nementales. « On parle beaucoup de pauvreté à l'ONU, mais c'est souvent par rapport aux pays du sud. Nous devons sans cesse rappeler que les plus pauvres existent aussi dans les pays les plus riches et que, même en France ou aux États-Unis, il y a des personnes qui sont déjà en train de souffrir des conséquences du changement climatique », souligne-t-elle.

Vir Pintó Muñoz voit aujourd'hui le volontariat permanent comme « un méga projet intense, qui permet de vivre une vie pleine, dans laquelle on rencontre une communauté incroyable et on vit des joies énormes. C'est un apprentissage permanent qu'il n'y a jamais rien de stable dans la vie des plus pauvres. C'est le partage de réalités frappantes, parfois déstabilisantes, mais surtout la recherche constante de la meilleure manière d'avancer ensemble ». ■



### NOTRE ACTION DÉPEND DE VOS DONS

- Je fais un don de ..... €
- J'adhère à ATD Quart Monde

Vous signifiez ainsi votre adhésion aux valeurs et aux engagements d'ATD Quart Monde, vous contribuez à augmenter sa visibilité et pourrez voter à l'assemblée générale.

Prénom et Nom .....

Année de naissance .....

Signature .....

Allez sur [WWW.ATDQM.FR](http://WWW.ATDQM.FR) ou envoyez votre chèque à l'ordre de ATD Quart Monde – 12 rue Pasteur – 95480 Pierrelaye.

Tout don supérieur à 8 € donne droit à une réduction d'impôts de 66 % du montant du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Pour nous soutenir dans la durée, faites un don régulier. Formulaire page 7.